



Réunion supplémentaire NAO 2010

**7 MAI
2010**



Suite au courrier de Force Ouvrière du 13 Avril,
la Direction nous reçoit ce jour pour tenter de
trouver un accord paritaire.

En préambule, la délégation Force Ouvrière a réaffirmé ses positions :

- ↪ Augmentation de la grille des salaires
- ↪ Retrait de la prime d'absentéisme
- ↪ Amélioration de la proposition des tickets restaurant
- ↪ Séparation de l'accord « Salaires » et des avantages conventionnels.

- ↪ D'autre part, Force Ouvrière renouvelle sa demande de réouverture des négociations annuelles Cadres.

Introduction de la Direction :

La Direction confirme le retrait du projet de prime d'absentéisme.

Marie Hélène Chavigny ne veut pas reparler de cette prime dans la réunion d'aujourd'hui, afin que ce sujet soit bien séparé du reste.

Pour l'encadrement, elle admet que la négociation ait été un peu compliquée cette année. Il est difficile de négocier des choses spécifiques aux cadres, beaucoup de point étant communs à l'ensemble des catégories. Elle propose pour l'avenir de modifier l'accord de droit syndical (supprimer le chapitre 4.02 réunion paritaire encadrement) et de rajouter dans le point 4.01 (organisation de la réunion paritaire) : la direction et les partenaires sociaux se rencontreront pour négocier pour l'ensemble des catégories employés, agents de maîtrises et cadres.

Et en même temps, de maintenir une réunion spécifique une fois par an, et au plus tard avant la première réunion NAO de chaque année, une réunion de réflexion sur la gestion du personnel cadres et de leur environnement.

Aujourd'hui, Marie Hélène ne souhaite pas aller sur une augmentation supplémentaire pour les cadres, compte tenu que les primes bonus moyens versées en février aient augmenté de 23%, et que l'enveloppe attribuée à l'augmentation des salaires représente une moyenne de 0,8%.

Intervention de Force Ouvrière :

Dejan Terglav remercie d'avoir réouvert les négociations. Si nous trouvons satisfaisant d'avoir enlevé la prime d'absentéisme, par contre pour le moment nous n'avons rien en échange.

Les tickets restaurant, c'est positif, mais le montant est insuffisant, et les conditions d'attribution ne sont pas clairement définies

FO pense que le personnel de Carrefour, à qui on parle sans cesse de la crise et de la rigueur, ne comprend pas que pendant ce temps nos dirigeants, comme d'autres continuent à se voter des retraites chapeau, et notre patron Mr Olofsson s'attribue une rémunération variable de 1,7 Million d'Euros.

Les salariés nous ont aussi dit qu'en plus de l'augmentation trop faible, il n'y avait rien non plus à côté dans ce projet d'accord.

Aujourd'hui, notre priorité reste le salaire, et cet accord se jouera sur ce point.

1^{ème} Proposition de la Direction :

Titres restaurant :

- **Pour les magasins qui n'avaient pas de tickets, proposition d'un titre restaurant à 3,60€, pris en charge à 50% par l'entreprise, soit 1,80 € pour le salarié et 1,80 € pour l'entreprise.**
- **Pour les magasins qui ont déjà des titres restaurant, dont la contribution employeur (hors contribution du CE) est inférieure à 1,80 €, la Direction portera la contribution à 1,80 € à compter du 1^{er} juillet 2010. Les conditions d'attribution et de distribution des titres restaurants propres à chaque établissement demeurent inchangées.**
- **Pour les magasins bénéficiant d'une cantine, l'entreprise financera à partir du 1^{er} juillet 2010, une participation au moins équivalent à 1,80 € par salarié prenant un repas à la cantine.**

FO demande que les CE puissent obtenir la note technique qui sera distribuée à chaque établissement : demande acceptée.

Augmentation des salaires :

En plus du 1% versé au 1^{er} Mars.

Augmentation complémentaire versée en deuxième partie d'année de 0,5 % au 1^{er} Octobre 2010.

Intervention de Force Ouvrière :

Michel Enguelz : Que penser de votre proposition ?

Nous sommes loin du compte demandé par nos délégués lors de la dernière assemblée générale.

Nous avons suspendu notre arrêt de travail parce que nous pensions obtenir une avancée substantielle aujourd'hui.

Votre proposition représente moins de 1% sur l'année, et en plus, ou en moins, la prime de 100 Euros disparaît. Nous aurions souhaité vous voir distribuer cette prime à tous de façon uniforme, au moins pour cette année.

Quand on regarde ce que fait Carrefour, il y a quand même du budget..... Lors de l'assemblée générale des actionnaires, on a offert à tous les actionnaires présents un bon d'achat de 20€ en plus des petits fours.... Et pendant ce temps on n'est pas capable de donner aux salariés qui travaillent toute l'année une prime de 100€.

En plus, une quinzaine de ces actionnaires s'attribuent une retraite chapeau.... En passant je vous rappelle qu'il y a quelques années nous avons lancé une grande grève pour un dirigeant retraite chapeau et aujourd'hui, ce sont quinze de nos actionnaires qui se servent.

On n'arrête pas de nous parler de crise et difficultés, mais Mr Olofsson va prendre 7 millions d'Euros sur l'année. L'exemple devrait venir d'en haut, et Mr Olofsson pourrait abandonner son bonus et le distribuer aux salariés....

Ils comprendraient mieux que c'est la crise pour tout le monde....

Votre proposition reste totalement insuffisante, et nous verrons ce qu'en diront nos représentants dans les magasins.

2^{ème} Proposition de la Direction :

➤ Titre Restaurant :

Attribution à partir de 3 mois d'ancienneté

La part de l'entreprise sur les titres restaurant passe à 2 €, au lieu de 1,80 €, ce qui porte la valeur du titre restaurant à 4 €uros.

Si on valorise cette part à 22 jours par an en moyenne, cela représente un montant de 94 €uros par an net de charge. Ceci serait acquis de façon définitive.

➤ **Augmentation des salaires :**

1% au 1^{er} Mars, et 0,5% au 1^{er} Septembre

La Direction affirme que c'est la meilleure proposition aujourd'hui dans le secteur de la grande distribution

La Position de Force Ouvrière :

Nous constatons que l'entreprise fait un effort ;

La délégation Force Ouvrière a fait son maximum pour pousser l'entreprise à donner le maximum. C'est aux salariés de s'exprimer par le biais de nos syndicats, et de décider si cela est suffisant.

En cas de refus de ce projet par nos syndicats, une journée d'action sera organisée dès le moi de Mai.

Force Ouvrière consultera tous ses délégués, et vous invite à répondre dans les plus brefs délais (par fax ou par retour de mail) sur la nouvelle proposition de la Direction.

- En cas d'avis majoritairement favorable, l'accord pourrait être signé la semaine prochaine ;
- En cas d'avis défavorable, un appel à la grève sera lancé pour le 22 Mai 2010.

Délégation Force Ouvrière :

*Dejan Terglav (Secrétaire Fédéral)
Michel Enguelz (Délégué National Hypers)
Jacqueline Poitou (DSC Carrefour Hypers)
Brigitte Penne (DSC Continent 2001)*